



La Prairie

Location 2 chambres

- Sunélia Prestige Taos 5/7pers.
- Sunélia Confort Classic 4/6pers.
- Sunélia Confort Loggia 4/6pers.
- Sunélia Prestige Loft 4/6pers.
- Sunélia Prestige Premium 4/6pers.
- Sunélia Confort PMR 4pers.

Emplacements Camping

- Confort
- Confort Famille
- Standard

Location 1 chambre

- Sunélia Prestige Taos 2/4pers.
- Sunélia Confort Duo 2/4pers.

Location 3 chambres

- Sunélia Prestige Loft 6/8pers.
- Sunélia Confort Plus 6/8pers.
- Sunélia Luxe Taos 6/8pers.

Domaine *****
Les Ranchisses

- Réception Camping des Ranchisses
- NaturSpa des Ranchisses
- Auberge des Ranchisses
- Ferme des Ranchisses

Conditions générales

Généralités

Le règlement de votre réservation est à effectuer à votre arrivée.

Il vous sera facturé la période réservée indiquée sur le contrat (merci de prévenir en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé). En cas de retard dans l'occupation de votre emplacement ou location, celui-ci sera réservé pour une période de 24 h. Passé ce délai et en l'absence de courrier ou e-mail, la réservation sera annulée sans aucun remboursement. Nos amis les animaux sont les bienvenus avec un supplément. Ils sont tenus en laisse, identifiés, et vaccinés (chiens catégorie 1 et 2 interdits).

Les barbecues à charbon sont interdits, sont autorisés barbecues à gaz et électriques.

En basse saison, l'accueil est assuré jusqu'à 18h45 et en haute saison jusqu'à 20h30.

Les Emplacements

Le tarif des emplacements est à la nuitée 13h/12h. Nos emplacements ont une surface moyenne de 100m², ils sont prévus pour 6 personnes maximum et ont tous l'électricité 10A. (évacuation des eaux usées et branchement eau en option - borne pour plusieurs emplacements). Deux blocs sanitaires, fermés et chauffés, sont à votre disposition (sanitaires handicapés, nurserie). Aire de service pour camping car. Douche à chien.

Les Locations

Nos locations sont réparties en deux secteurs : Côté Prairie (centre activités, conseillé pour les personnes à mobilité

réduite) et Côté Terrasses (calme et belle vue). Les locations débutent tous les jours à partir de 15h jusqu'à 10h le jour du départ. En hors saison, les heures de départs peuvent être adaptées sur demande.

Pour les locations, il vous sera demandé deux cautions : 250,00€ pour la dégradation et une caution ménage (montant selon type d'hébergement). Les cautions vous seront rendues lors de votre départ après état des lieux.

L'état des lieux se fait en votre présence lors des horaires d'ouverture de la réception. Vous avez la possibilité de nous laisser faire le ménage. Toute vaisselle cassée sera remplacée ou payée. Nous pouvons vous envoyer un inventaire sur demande.

Espace Bien-être réglementé

L'Espace Bien-être est réservé aux personnes de plus de 18 ans, de 16-18 ans accompagnées d'un adulte et interdit au moins de 16 ans. Les shorts de bains sont interdits dans tout l'espace aquatique. Une tenue de sport et une serviette sont obligatoires pour accéder à la salle de remise en forme.

La direction décline toute responsabilité quant au dysfonctionnement du matériel en cas de détériorations indépendants de notre volonté.

Offre Soleil Sunélia

Offre valable pour toute réservation de séjour en hébergement, d'un minimum d'une semaine (entre le 14 avril et le 23 septembre 2018) effectuée au minimum 3 jours avant la date d'arrivée. Pour les séjours d'une semaine, si moins de 3 jours

sans 2h de soleil direct par jour (entre 10h et 18h) pas forcément en continu, compensation par un bon de réduction de 100,00€ sur votre prochain séjour. Si moins de 2h de soleil par jour sur tout le séjour : bon de réduction de 200,00€ sur votre prochain séjour. Pour les séjours de 2 semaines si moins de 6 jours sans 2h de soleil direct par jour, compensation de 100,00€ envoyée auprès du client. Si moins de 2h de soleil par jour sur tout le séjour : bon de réduction de 200,00€ sur votre prochain séjour. Analyse réalisée par une filiale de Météo France et de la Caisse des Dépôts, Metnext, d'après les données de METEOSAT 2. Cette offre est automatique et gratuite et ne nécessite aucune démarche de la part du client.

Ne s'applique pas aux réservations effectuées par Comités d'Entreprises ou Tour Opérateur.

Garantie Annulation SUNÉLIA

Cette garantie prend effet dès la souscription du contrat de location et expire la veille du premier jour du séjour à minuit. Sous réserve du respect des obligations contractuelles, cette garantie vous permet d'obtenir le remboursement des sommes versées, si votre séjour devait être annulé selon la liste exhaustive ci-après dans les cas suivants :

1. Une maladie grave, un accident corporel ou le décès de : vous-même, votre conjoint de droit ou de fait, vos ascendants ou descendants, votre tuteur, vos frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, gendres, belles-filles, beaux-pères, belles-mères. Par maladie grave ou accident

corporel grave on entend, toute atteinte temporaire ou définitive à votre intégrité physique, constatée médicalement et impliquant la cessation de toute activité professionnelle ou autre.

2. Les complications de grossesse.

3. Des préjudices graves nécessitant impérativement votre présence le jour du départ prévu et consécutifs à un vol, à un incendie, à un dégât des eaux ou à des éléments naturels atteignant votre résidence principale ou vos locaux professionnels détruits à plus de 50% (attestation de l'assureur à fournir).

4. Licenciement économique de vous-même ou de votre conjoint à condition que la procédure n'ait pas été engagée avant la réservation du séjour.

Tous ces motifs d'annulation doivent être communiqués par lettre recommandée accompagnée de tous les documents nécessaires constatant les faits (rapport d'expertise, constat des autorités de police, convocation, certificat médical ou de décès...) dès leur survenance et au plus tard dans les 3 jours ouvrés suivant le sinistre ou l'événement. Dans tous les cas, il vous sera retenu les frais de dossier.

Pour tout séjour inférieur à 7 nuits, 50% de l'acompte perçu sera restitué au client si l'annulation a lieu par lettre recommandée avant le trentième jour précédent l'arrivée. Dans le cas contraire la totalité de l'acompte restera acquis au camping. Dans tous les cas, il vous sera retenu les **frais de dossier**.